



# La revalorisation de l'ISSR ne peut rester « à l'étude »... Elle doit être effective dès maintenant !

## Signez la pétition de la FNEC FP-FO

Reçue en audience au ministère le 18 mars, la FNEC FP-FO a réaffirmé sa revendication d'augmentation du point d'indice d'au moins 20 % pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

Par ailleurs, au moment où, en cette période d'augmentation sans précédent du prix de l'essence, le gouvernement a décidé une revalorisation – dérisoire - de 10 % des frais de déplacement, la FNEC FP-FO a réaffirmé son exigence d'une augmentation immédiate et significative de l'indemnité de sujétion spéciale de remplacement par la revalorisation du taux journalier moyen de l'ISSR, qui n'a pas été augmenté depuis de nombreuses années.

Cette revendication n'est pas nouvelle : le 10 décembre 2021, elle était portée par la FNEC FP-FO dans un courrier au ministre resté sans réponse...

Lors de l'audience du 18 mars, les représentants du ministre ont indiqué qu'ils entendaient la demande de la FNEC FP-FO, que celle-ci était « à l'étude » afin de voir si elle était possible budgétairement...

Mais l'augmentation des prix du carburant, elle, n'est pas « à l'étude », elle est bien réelle : les principaux carburants ont dépassé 2 € par litre en moyenne. Le gazole a augmenté de 22,92 % depuis le début de la guerre en Ukraine, celui du sans plomb de 12,72 %.

Si l'on compare ces prix à ceux de mars 2020, soit deux ans en arrière, le gazole est passé de 1,24€ à 2,14€ soit une augmentation de 72% ; le sans plomb 95 est passé de 1,29€ à 2,02€ soit une augmentation de 56% !

Aujourd'hui, la situation n'est plus tenable ! Il est inacceptable que les personnels remplaçants payent pour aller travailler !

La FNEC FP-FO s'adresse à nouveau au ministre afin d'exiger une revalorisation immédiate de l'ISSR à hauteur des besoins.

La FNEC FP-FO invite tous les personnels remplaçants à signer la pétition dont elle a pris l'initiative pour soutenir cette demande !

**Les soussignés exigent du ministre la revalorisation immédiate de l'ISSR à hauteur de l'augmentation des prix des carburants**

NOM – Prénom	Qualité	Signature

Pétition à renvoyer par email à [f nec.fp.53@laposte.net](mailto:f nec.fp.53@laposte.net) ou [fcpe53@gmail.com](mailto:fcpe53@gmail.com) Ou par courrier à :  
FNEC-FP FO 53, 10 rue du docteur Ferron, BP1037 53010 Laval Cedex

